

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) – Appel de suivi sur la COVID-19 entre l'industrie et le gouvernement

Le 9 décembre 2020

Résumé des mises à jour du gouvernement :

A. Rétablissement des établissements suspendus par la Chine pour des cas de COVID-19 parmi les employés (Parthiban Muthukumarasamy – ACIA)

- L'ACIA note que le Canada continue de souligner que les restrictions commerciales de la Chine liées à la COVID-19 ne sont pas fondées sur la science, car il n'y a aucune preuve que la COVID-19 se propage par les aliments ou les emballages alimentaires. La COVID-19 est une maladie respiratoire transmise de personne à personne.
- La commission internationale pour les spécifications microbiologiques des aliments (International Commission on Microbiological Specifications for Foods ou ICMSF) a récemment déclaré qu'il est très peu probable que la COVID-19 présente un risque pour la salubrité des aliments et que l'échantillonnage et les tests systématiques des produits alimentaires et de l'environnement pour le virus ne présentent aucune valeur ajoutée.
- L'ACIA indique que la Chine a attribué certaines éclosions de COVID-19 à des produits importés et continue de tester les produits alimentaires de la chaîne de froid importés pour la présence de COVID-19 et a intensifié les tests ces dernières semaines. La Chine exige également des importateurs et des transformateurs nationaux une meilleure traçabilité et exige désormais la désinfection des produits alimentaires importés de la chaîne de froid.
- À l'heure actuelle, 58 établissements de transformation de viande de 16 pays qui exportent vers la Chine sont suspendus; 28 établissements ont été réinscrits sur la liste, tandis que 30 restent suspendus. Certains de ces établissements ont été remis sur la liste après un audit virtuel mené par les autorités chinoises.
- Le Canada a demandé la réinscription des établissements suspendus par la Chine. En réponse, la Chine a récemment envoyé un questionnaire que l'ACIA et les établissements suspendus doivent remplir avant qu'un audit virtuel soit organisé par la Chine.
- L'ACIA collabore régulièrement avec le Conseil des viandes du Canada et Canada Porc International pour partager des renseignements et solliciter leur avis sur la question. Un appel avec les établissements suspendus sera organisé pour fournir des renseignements sur les attentes de la Chine concernant le dossier de réintégration et l'audit virtuel.
- L'ACIA indique qu'elle continue à travailler avec plusieurs ministères (AAC/Affaires mondiales Canada/Pêches et Océans Canada et ASPC) pour assurer une approche pangouvernementale sur la question.
- L'ACIA indique qu'elle travaille également avec des pays de même opinion pour partager des renseignements et collaborer pour répondre aux restrictions de la Chine. Par exemple, le Canada, ainsi que le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Australie ont soulevé la question lors de la réunion du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce en novembre 2020. La Chine a répondu que ses mesures sont justifiées sur la base de constatations positives concernant les produits importés.
- L'ACIA note que le Canada continuera à travailler avec ses partenaires et avec la Chine pour soulever la question aux niveaux appropriés pour y répondre.